

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOUTIEN A LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Limoges, le 04/02/2022

5 lauréats de l'appel à projets régional « stratégie pauvreté » en Haute-Vienne

Fabienne BALUSSOU, préfète de la Haute-Vienne, a visité ce vendredi 4 février l'Atelier en présence de Jean-Claude LEBLOIS, président du Conseil départemental, de Samia RIFFAUD, élue en charge de la Politique de la ville de Limoges Métropole et adjointe au maire de Limoges et François VINCENT, conseiller régional.

5 projets haut-viennois innovants soutenus pour accompagner les plus fragiles

La prévention et la lutte contre la pauvreté sont des objectifs majeurs de l'action de l'État. Depuis 2019, l'État s'investit auprès d'associations et de collectivités qui ont vocation à soutenir les personnes en grande difficulté et fragilisées, particulièrement depuis la crise sanitaire, et qui mettent en place des actions de prévention et d'accompagnement. L'État a notamment conventionné avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne dans le cadre de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi qui a mobilisé 750 923 € de l'État en 2021. Chef de file de l'action sociale, le Département est le principal acteur de cette lutte contre la pauvreté avec un budget consacré aux interventions sociales et médico-sociales de plus de 250 M€ par an.

A l'automne 2021, un nouvel appel à projet a été lancé par l'État en Nouvelle-Aquitaine. 50 projets innovants répondant aux spécificités régionales ont été retenus et se verront attribuer une enveloppe globale de 1,965 M€ ; un maintien de subventions a aussi été accordé à des initiatives déjà en cours.

Le cahier des charges mis en place par un comité régional a défini comme prioritaires :

- les actions en faveur des personnes et des familles en grande précarité notamment pour l'accès aux droits et pour lever les freins à l'insertion ;
- la mobilité solidaire ;
- l'inclusion numérique ;
- l'insertion des jeunes, leur accès au logement à la santé, leur émancipation... ;
- la parentalité et les familles monoparentales ;
- la valorisation de la participation des publics vulnérables.

Parmi les lauréats, 5 projets ont été retenus concernant la Haute-Vienne pour un montant total de 250 000 euros :

Dans le domaine de l'inclusion numérique : le projet « Tous en route pour l'aire numérique » de la fondation Delta Plus.

Ce projet vise à développer l'autonomie des salariés de chantier d'insertion par l'acquisition et le développement de leurs compétences numériques, afin de faciliter leurs démarches. Pour cela, un accompagnement individuel et personnalisé leur sera proposé dans le cadre de leur projet professionnel. Le projet concerne deux territoires: l'agglomération de Limoges pour les salariés du chantier d'insertion habitant dans les quartiers prioritaires de la ville et la commune de Saint Léonard

de Noblat (Zone de Revitalisation Rurale) pour les salariés du chantier d'insertion associés au déploiement et au développement de l'activité maraîchage.

Dans le domaine de la parentalité, la poursuite du soutien à la crèche à vocation sociale de l'association Mille & Une Familles.

Dans le domaine de l'accès aux droits et pour lever les freins à l'insertion, deux projets :

– le projet d'accompagnement des familles bénéficiant du Programme de Réussite Éducative du Centre Communal d'action sociale (CCAS) de Limoges.

En parallèle du soutien proposé aux enfants dans le cadre de la politique du PRE, il s'agit de proposer un accompagnement social ou socio-professionnel aux parents dans le but de générer une dynamique familiale positive et vertueuse à la fois pour les parents et les enfants. Le projet s'adresse particulièrement aux enfants, mais également aux familles dans l'objectif de les associer à la réussite éducative de leurs enfants. Il sera déployé dans les 9 quartiers prioritaires de Limoges soit un bassin de 24 000 personnes et de 24 établissements scolaires (maternelles, élémentaires, collèges).

– le déploiement de la cartographie de l'action sociale Soliguide de l'association SOLINUM, qui concerne également le département de la Dordogne.

Ce projet répond au besoin d'interconnaissance et coordination des organismes de l'urgence sociale. Soliguide est une cartographie numérique de tous les lieux et services utiles aux personnes en situation de précarité. L'objectif est de centraliser et tenir à jour l'information afin de faciliter l'accès aux premières nécessités, aux droits et la réinsertion. Soliguide adopte une approche de co-construction locale pour outiller les acteurs.

Dans le domaine de la mobilité solidaire : le déploiement de solutions de mobilité pour l'emploi et l'inclusion en Nouvelle-Aquitaine porté par RESEAU AGIL'ESS sur les départements du Lot-et-Garonne, de la Gironde, des Landes, de la Charente-Maritime, des Pyrénées-Atlantiques et de la Haute-Vienne.

Le Réseau Agil'ess souhaite poursuivre ce projet démarré en 2021 qui permettra le développement et la pérennisation de leurs activités en faveur de la mobilité des personnes les plus fragiles : location, réparation à tarif social, actions d'incitation et de récompense pour l'utilisation de covoiturage, d'autopartage et d'intermodalité.

Dans le domaine de l'insertion des jeunes, leur accès au logement à la santé, leur émancipation : L'ATELIER de l'Association Limousine de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte.

L'Association limousine de sauvegarde de l'enfant à l'adulte (ALSEA) est l'une des cinq structures lauréates de l'appel à projets régional « stratégie pauvreté » fin 2021 pour son projet L'Atelier.

ALSEA est une association créée en 1938 qui a pour objet la sauvegarde de l'enfant, de l'adolescent et des adultes inadaptés sous quelque forme que ce soit, basée à Limoges (87). Ses missions s'articulent autour de l'éducation, de la prévention et de la promotion des publics confiés et de leur famille.

Le Conseil départemental de la Haute-Vienne est le principal financeur de cette association. Un partenariat de longue date renforcé en 2017 avec la signature d'un Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens renouvelé en 2021, année au cours de laquelle le financement du Département s'est élevé à 9 668 416 €. L'ALSEA est également soutenue par l'État à hauteur de 211 771 €, par la Région à hauteur de 30 000 € au titre de la politique régionale de développement de l'innovation sociale en Nouvelle-Aquitaine et Limoges Métropole à hauteur de 15 000 € chaque année au titre de la politique de la ville depuis de nombreuses années pour un ensemble d'actions essentiellement au bénéfice de publics jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville de Limoges et d'un espace de vie sociale (labellisation CAF) INTERVAL.

L'Atelier s'adresse à de jeunes mineurs issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville en décrochage ou en risque de décrochage scolaire. Il a pour objet de développer une relation de confiance et de travailler sur les savoir-être et les savoir-faire de ces jeunes en vue de faciliter leur insertion. Le projet s'appuie sur différents supports d'activité (ateliers réparation de vélos, réparation/création de mobiliers, ateliers électroniques ou arts plastiques). Les Quartiers prioritaires de

la Politique de la Ville de Limoges concernés sont : Beaubreuil, La Bastide, Les Portes Ferrées, Val de l'Aurence Nord Val de l'Aurence Sud.

L'action a débuté en janvier 2021. Le premier trimestre de l'année a été consacré à l'aménagement des locaux sur le site des Courrières à Isle avec des jeunes encadrés par un éducateur du service de Prévention Spécialisée.

À partir d'avril 2021, le recrutement d'un éducateur technique spécialisé a permis de structurer le projet (poursuite des travaux d'aménagement, achat de matériel et fabrication de mobilier pour le lieu, signature d'une charte avec le service de valorisation des déchetteries de Limoges Métropole, animation des ateliers...).

L'activité de l'Atelier n'a cessé de croître au cours du printemps et de l'été 2021. 70 jeunes de 9/13 ans ont été accueillis dont 16 filles et 54 garçons et 30 jeunes de 14/18 ans. **Ces actions sont le signe d'un engagement fort de l'État aux côtés des associations et des collectivités pour financer leurs projets d'accompagnement les personnes les plus fragiles.**